Ecrit par Echo du Mardi le 25 février 2022

LA VAERZA SAS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 25 février 2022 sous réserves d'incidents

P.L.M.C. AVOCATS
AVOCATS à NIMES
TEL.04.66.04.94.40

En date du 23/02/2022 avis est donné à la constitution de la **SAS LA VAERZA**
Forme : Société par actions simplifiée au capital de 401 000 €
Siège social : 18, allée du Fenouil à LE THOR (84250)
Objet :
Acquisition et gestion de titres de portefeuilles et de tous types de participation
Prestations d'étude en matière de gestion financière, administrative, commerciale et comptable aux entreprises, à caractère civil
Président :
M Fabrice DUBOIS né le 19 novembre 1967 à CREIL (60100) demeurant 218, le Cours à SAINT DIDIER (84210)
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sous réserve de la déchéance

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 25 février 2022

encourue pour défaut de libération, dans le délai prescrit, des versements exigibles sur ses actions. Le droit de participer aux décisions collectives est subordonné à l'inscription en compte des actions au nom de leur titulaire au plus tard à la date de la décision collective.
Agrément des cessions d'actions : les cessions d'actions aux tiers sont librement négociables.
R.C.S. : la société sera immatriculée au RCS d'AVIGNON
POUR INSERTION

3953109
Publié le 25/02/2022